LES ORAGES ET LA TEMPÊTE

A ROUBAIX

Après une journée extrêmement chaude, un orage d'une assez grande violence s'est déchaîné sur la ville, vendredi matin, à une heure. Il n'a pas été de longue durée et n'a pas causé de dégâts en ville.

Toute la matinée le ciel est resté maussade et la température s'est considérable rafraîchie. A trois heures de l'après-midi, le vent commençait à souffler en tempête et, un moment, l'on put redouter un cyclone.

La rafale a fait rage pendant plus de deux heures, enlevant les ardoises et les tuiles des toits et mettant à mal quelques cheminées.

Au cimetière, un arbre de la grande allée, situé à 30 mètres de l'entrée de la place Chaptal, du côté droit, a été brisé par le vent au milieu du tronc. La partie détachée est tombée sur le mur de clôture, puis de là dans un verger voisin.

On ne signale pas d'autres dégâts.

A TOURCOING

En ville et à l'Exposition. — Dégâts au ballon captif.

Une véritable tempête de vent s'est abattue sur la ville pendant toute l'après-midi de vendredi. Le vent a fait rage et la pluie n'a cessé de tomber jusque six heures du soir. Cette tempête a causé des dégâts assez importants en divers endroits.

A l'Exposition, le ballon captif a été fortement secoué sur ses amarres et vers cinq heures, une rafale plus violente que les autres l'a plissé sur toute sa hauteur et a déchiré l'enveloppe. Le gaz s'est échappé par la déchirure et le ballon s'est affaissé. L'enveloppe a été enlevée immédiatement et mise en réparation.

Au jardin public de la rue Nationale, la tempête a brisé des rameaux à la plupart des arbres et les brindilles ont formé un inattendu tapis vert dans toutes les allées du jardin.

Au boulevard Descat plusieurs arbustes, plantés en bordure de la route, ont été endommagés par le vent et les tuteurs qui les soutenaient ont été cassés.

Dans les divers cimetières communaux, des croix, des statuettes et autres objets de piété, ont été renversés des tombes et brisés; çà et là des palissades ont été renversées.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

DANS LES COMMUNES DES CANTONS DE TOURCOING

La pluie et le vent ont fait rage vendredi sur la campagne. Partout la culture a beaucoup souffert; les champs de blé, d'avoine ou de lin sont littéralement aplatis. De ci de là, des arbres ont été renversés par le vent; d'autres sont dépouillés de leurs branches. On ne signale cependant aucun accident.

A QUESNOY-SUR-DEULE

De sérieux dégâts ont été causés dans les champs par la pluie et le vent. Les lins, les blés et les seigles ont eu particulièrement à souffrir. Toutes les tiges sont couchées lamentablement sur le sol et les cultivateurs craignent pour la récolte.

Les tabacs n'ont pas été trop endommagés mais ils ont cependant souffert. Si le soleil ne vient promptement réparer le dommage, l'année sera mauvaise pour les récoltes déjà fort compromises.

A DUNKERQUE

Une violente tempête sévit sur la côte du Nord. Plusieurs bateaux sont à la côte. On craint des sinistres.

DANS LE CAMBRESIS

Un orage d'une rare violence s'est abattu dans l'après-midi d'hier dans le Cambrésis; il a sévi particulièrement au Cateau et dans les environs, tandis que le ciel était sillonné d'éclairs des trombes d'eau s'abattaient sur le sol.

tandis que le ciel était sillonné d'éclairs des trombes. On ne signale aucun accident.

A Busigny. — La grêle est tombée en assez grande abondance et sous forme de glaçons volumineux, puisque certains d'entre eux, pesés aussitôt après leur chute, atteignaient 30 grammes. Les champs, les jardins, les arbres fruitiers furent en conséquence dévastés d'une façon assez étendue et qui ne laissera pas que d'occasionner de graves préjudices à la culture.

A Bévilers. — En maints entroits du village les maisons furent inondées et les récoltes subirent d'importantes avaries ainsi que dans les communes avoisinantes : Boussières, Carnières, Beauvois, Saint-Hilaire et Quiévy.

De tous côtés sur les routes les chaussées ablimées, et les chemins creux se trouvaient ravinés lamentablement.

A Lesdain. — Certaines fermes situées dans le bas du village furent inondées et on nous cite telle exploitation agricole, où le fermier eut beaucoup de peine à dégager, en pleine nuit, ses moutons qui se trouvaient dans la cour de sa ferme et « empêtrés » dans de la paille et des débris de fumiers charriés par les eaux envahissantes.

Enfin, sur la grand'route de Cambrai à Guise un certain nombre d'arbres, une quinzaine, auraient été abattus par le vent et par la foudre.

A BOULOGNE-SUR-MER

Le yacht français *Sainte-Anne*, armateur Giopuel des Touches, était sur ancre lorsque, à dix heures et demie un terrible coup de vent le chassa sur les récifs. M. Morry, voyant le danger, fit tirer le canon de la *Société Humaine*. Aucun remorqueur n'était en vue. Le bateau-pilote *Marguerite* sortit du port. Après deux heures d'efforts il réussit à passer une amarre. Le bateau de sauvetage *Prudence* remorqué par *Lucienne* se porta au secours de la *Marguerite* qui réussit à rentrer le yacht sain et sauf.

A PARIS

A Paris et dans la banlieue la matinée a été orageuse et mouvementée. De violents coups de vent ont coïncidé avec des oscillations barométriques de peu d'amplitude. Les coups de vent véhiculaient une sorte de brume peu épaisse, formée de poussière très fine, de fumée et d'un peu de vapeur d'eau; la Seine, sur ses points découverts, présentait de petites vagues courtes qui lui donnaient un aspect maritime original. Pendant une partie de la nuit, très courte, d'ailleurs, à cette époque de l'année, on avait observé au nord-est de l'horizon de Paris des éclairs assez nombreux, mais sans bruit de tonnerre perceptible en raison de la grande distance.

DANS LES AUTRES DEPARTEMENTS

A Bergerac (Dordogne), hier, vers quatre heures de l'après-midi, un orage de grêle s'est déchaîné sur la ville : les grêlons, dont beaucoup avaient la grosseur d'un œuf de poule, s'abattaient comme une véritable mitraille, brisant les vitrages et crépitant contre les persiennes des fenêtres. Il y avait audience du tribunal de Commerce et elle a dû être interrompue, les vitres du dôme du grand escalier ayant été brisées avec fracas.

A Périgueux, de quatre heures à sept heures, une tourmente violente a sévi, avec coups de vent, pluie battante et grêle. Aux ateliers de la Compagnie d'Orléans des grêlons très gros ont brisé des vitrages épais de 3 à 4 millimètres; un tramway à vapeur à déraillé sur la voie embourbée et ensablée. Les arbres et les récoltes aux environs de la ville ont beaucoup souffert.

A Charleville (Ardennes) un orage, également accompagné de grêle, a éclaté vers cinq heures moins un quart. Il a duré dix minutes et était très violent; on ne signale heureusement que des dégâts matériels, notamment des vitres brisées. Dans la campagne, les dégâts agricoles paraissent être assez importants.

De Bordeaux on signale d'autres orages plus ou moins violents sur plusieurs points des départements de la Dordogne et de Lot-et-Garonne.

EN BELGIQUE

UN CYCLONE A OSTENDE

Un violent ouragan, espèce de cyclone, s'est subitement abattu, vendredi, vers deux heures, sur le littoral. Le vent fait rage et démolit de nombreuses devantures de cafés sur la digue et en ville. Les dégâts matériels sont importants. Un grand nombre de bâtisses, en ville, ont eu leur jardin dévasté en une heure. Ce mauvais temps aura probablement causé beaucoup de dégâts dans la campagne. La mer est très démontée. Une barquette à crevettes a été jetée à la côte devant la digue. Le marin qui la montait a pu, en nageant, regagner le sable.

A NAMUR

La journée de jeudi a été marquée, à Namur et dans la province, par une série d'orages qui ont causé de grands dommages aux récoltes. La foudre est tombée à plusieurs reprises; mais, jusqu'ici, on ne signale pas d'accident de personnes. A Jambes, le fluide électrique est tombé sur la maison de Mme veuve De Schrevye, endommageant la toiture; à Profondeville, la foudre a frappé des poteaux télégraphiques, fondant les fils. Le train vicinal de Namur à Forville a dû s'arrêter, bloqué par les eaux. Les jardins potagers ont beaucoup souffert à Jambes, à Wépion et à La Plante. A Salzinnes-les-Moulins, nombre de caves ont été inondées. L'orage a principalement sévi dans le canton d'Eghezée. Les récoltes ont fléchi sous la pluie et sont couchées sur le sol.

A CHARLEROI

Jeudi, entre 5 et 7 heures du soir, un terrible ouragan a sévi sur le bassin de Charleroi. Des grêlons de la grosseur d'un œuf de pigeon ont ravagé la campagne. Le quartier de la Villette, à Marcinelle, a été inondé.

Sur une longueur de deux kilomètres de la route de Mont-sur-Marchienne, toutes les boucher d'égouts ont sauté; les caves ont été inondées et les tramways arrêtés entre Mont-sur-Marchienne et Charleroi.

A Beaumont, des grêlons de plusieurs centimètres d'épaisseur ont détruit toutes les serres de la ville et des environs.

Les campagnes de Beaumont, Barbençon-Sivry, Solre-Saint-Géry, et des autres communes voisines jusque Consolre sont dévastées. Toutes les vitres du préau de l'école moyenne de filles de Beaumont sont hachées.

Les récoltes ont souffert de terribles dégâts; les fruits sont hachés, les betteraves déchaussées et enlevées par le torrent. A Leval-Chaudeville, tous les carreaux de la filature la Hantes sont brisés.

Les dégâts se chiffrent par centaines de mille francs.

A Thuin, le chemin de fer Nord-Belge a été recouvert par les terres du hameau des Waibeson, entraînées par l'eau. Une abondante chute de grêlons est signalée à Lobbes; les eaux arrivant par la Porelette ont détruit une partie de la ligne de Paris.

Toutes les serres sont anéanties.

A CAND

Un formidable orage s'est déchaîné jeudi soir, vers huit heures, sur la ville. Les coups de tonnerre se succédaient sans relâche, accompagnés d'une averse diluvienne. Partout dans la ville, on signale des inondations de caves et de maisons, le débordement des égouts, des rues sous eau, des dégâts dans les plantations de la ville et des arbres atteints par le fluide électrique. La flèche de l'église Saint-Etienne, rue Sainte-Marguerite, a été frappée par la foudre qui y a allumé un commencement d'incendie; le poste des pompiers de la rue a pu éteindre le feu. Cour du Prince, la foudre est tombée sur la maison n° 13, chez M. Boterdaele, y occasionnant divers dégâts matériels. Le paratonnerre du Grand Théâtre a été arraché.

Vendredi matin, dans les divers quartiers de la ville, les pompiers sont toujours occupés à vider les caves inondées.

Vendredi matin, vers deux heures, un second orage a éclaté sur la ville; de nouveau, la grêle et la pluie ont fait rage. Les dégâts aux champs de la campagne environnante sont énormes.

A COMINES

Un chariot détérioré. — Un cheval tué.

L'orage qui a éclaté avec une extrême violence dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures du matin, a fait du dégât à Comines. La foudre est tombée à deux reprises sur un chariot appartenant à M. Théophile Huyghe, rue de la Gare. Le chariot qui stationnait en face de l'habitation de M. Huyghe a été brûlé en plusieurs endroits. Il est à peu près hors de service.

La foudre a aussi tué un cheval d'une valeur de 1.000 francs, appartenant à M. Victor Botelyer, fermier. Un autre cheval qui était avec le premier dans une pâture dépendante de la ferme a eu le côté droit paralysée.

⁂

EN ESPAGNE

Madrid, 29 juin. — Des dépêches de Logrono et de Charo annoncent que la vallée de l'Ebre a été dévastée par une tourmente de pluie et de grêle. Les vignobles ont été détruits dans les localités de Nelda, Albelda et Isla-Llena. Dans d'autres endroits les jardins, les céréales et les oliviers ont été ravagés. De nombreux cultivateurs sont ruinés.

ENTRE SOCIALISTES

Le cas Briand. — M. Delory contre M. Delesalle.

Bion qu'ils soient unifiés, les socialistes ne manquent pas de se chamailler de temps à autre.

Dans le *Travailleur*, M. Delory, député de Lille, reproche à M. Delesalle, directeur du *Réveil*, de s'être fait le défenseur de la participation d'un socialiste à un « ministère bourgeois » contre les décisions du congrès d'Amsterdam. Il reprend deux passages d'un article de M. Delesalle justifiant l'attitude de M. Briand, ministre de l'Instruction Publique. Nous citons :

» Voyons ces deux parties :

» 1° *Peut-être est-il (Briand) parfois comme dit Jaurès : « gêné et paralysé ». Peut-être « dans le débat » où, à la Chambre, la conception radicale et la conception socialiste se sont heurtées, n'a-t-il pu avouer » nettement son opinion sur le fond du débat. »*

» *Qu'importe!*

» Le dernier mot est merveilleux. Clémenceau a fortement appuyé sur ce point; c'est qu'il parlait au » nom du gouvernement tout entier, et à ce nom, c'est-à-dire au nom de Briand comme des autres, il a pu » essayer (sans y parvenir) de ridiculiser les théories » socialistes; il a même pu rejeter les principales revendications ouvrières ou les renvoyer aux calendes » grecques (Droit syndical pour tous, la réduction de » la journée de travail à huit heures), cela ne fait rien; » celui qui, par son silence, accepte sa quote-part d'une » pareille attitude, resterait socialiste, c'est un comble!

» 2° *Quel besoin éprouvez-vous, disait-il (Briand) » alors aux socialistes, de vous livrer à l'excommunication de celui des vôtres qui, ayant pris le pouvoir » sans vous avoir consulté, portera seul la responsabilité des fautes qu'il y commettrait.*

» *La classe défendue par vous ne bénéficiera-t-elle » pas des réformes, petites ou grosses, accomplies par » un ministre qui peut sans doute rester socialiste sans » être dans le Gouvernement, le délégué du Parti lui-même.*

» Sans vouloir discuter une fois de plus et prouver » que les inconvénients seront mille fois plus grands » que les avantages, il nous faut admirer l'habileté de » cette thèse.

» Il n'est pas votre délégué, donc, tout ce qu'il fait » de mal ne peut être mis à votre actif, mais quoique » n'étant pas votre délégué, le peu le bien qu'il fera » sera pour vous. »

. . . . . .

« La vérité, c'est que même après l'avoir débarqué de » chez nous, l'ex-socialiste devenu ministre bourgeois » ne peut que porter préjudice au socialisme, car par » son appui à la classe bourgeoise, il justifie tous ces » mouvements se créant à côté de notre organisation » et qui sont plus dangereux pour l'avenir de la classe » ouvrière que la plus forte persécution bourgeoise. »

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Chez les maçons. — A la veille d'une entente. — M. de Renty, juge de paix, propose son arbitrage.

Le conflit qui divise, depuis quatre semaines, les ouvriers maçons de leurs patrons, prend une tournure favorable et l'on peut espérer qu'il touche à sa fin.

M. de Renty, juge de paix des cantons Est et Ouest, vient d'offrir son arbitrage et cette proposition a été acceptée par les deux parties. Le magistrat s'efforcera de les concilier au cours d'une réunion qu'il a provoquée et qui aura lieu aujourd'hui, samedi, à dix heures.

On sait, d'ailleurs, qu'ouvriers et patrons sont d'accord, depuis deux jours, sur le taux d'augmentation des salaires qui seraient élevés, une première fois, de deux centimes à l'heure et, trois mois après de trois autres centimes. Mais on n'est pas encore parvenu à s'entendre sur la date de mise en vigueur de ces deux augmentations, les ouvriers demandant qu'elles soient appliquées, la première dès la reprise du travail, la seconde le 1er septembre, tandis que les patrons veulent les reporter au 1er octobre et au 1er janvier.

Nous voulons espérer que M. de Renty, dont on se rappelle la si heureuse intervention dans l'interminable grève du tissage F. et H. Carissimo, saura aplanir ce différend si préjudiciable aux deux parties.

A TOURCOING

Vendredi matin, une délégation de rattacheurs, accompagnée du secrétaire de leur syndicat, s'est présentée à la filature de M. Dumouinck-Mullié, rue du Haze. Le patron n'a pas accepté l'entrevue, déclarant qu'il n'avait affaire qu'avec ses ouvriers et non au syndicat.

Les grévistes ont l'intention de renouveler ce matin leur démarche.

A propos des trieurs de laines

Le secrétaire du Syndicat des trieurs de laines et déchets nous communique la lettre suivante :

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Veuillez, je vous prie, insérer la rectification suivante en ce qui concerne les grèves des maisons Hauzeur, négociant en laines et déchets, rue des Anges, à Tourcoing, et M. Desmet, rue de la Belle-Vue, également à Tourcoing.

» Les trieurs de cette dernière maison s'étaient mis en grève, il y a quinze jours, afin d'obtenir de leur patron la promesse qu'il n'emploierait plus de femmes pour le triage. Comme pour faire aboutir plus promptement cette revendication, le personnel de la maison Houzeur avait suivi le mouvement afin que le patron intervint près de M. Desmet à qui il donne du triage à façon pour que, usant de son droit, satisfaction soit accordée aux ouvriers. Fort heureusement avant cette intervention, M. Desmet prenait l'engagement formel de ne plus employer de femmes trieuses et d'augmenter les hommes de peine de 5 cent. à l'heure. C'est donc après avoir obtenu satisfaction que les ouvriers reprirent leur travail et non comme vous l'annonciez à la date du 29 juin, que les ouvriers ont repris le travail aux conditions antérieures.

» Dans l'importante réunion qui a eu lieu mardi 26 juin, chez M. Victor Cornil, rue de la Barbe-d'Or, à Roubaix, l'assemblée a voté : 1° des félicitations aux anciens grévistes pour avoir su, avec calme et ténacité, faire aboutir l'une des plus importantes revendications;

» 2° Obligation pour tous les trieurs et apprentis trieurs ou hommes de peine, de se syndiquer, sous peine d'être exclus de la corporation avec tous les honneurs qu'ils méritent;

» 3° Pour parer à toute éventualité, les trieurs et apprentis trieurs, ainsi que les hommes de peine verseront 0 fr. 50 par semaine pendant la durée d'un mois;

» 4° La délégation se réunira tous les mois et sauf urgence, convoquera en assemblée générale la corporation entière tous les trois mois.

» *Pour la délégation,*

» Georges DUMOUX. »

Le "Journal de Roubaix" SUR LES PLAGES

PLAGES FRANÇAISES

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est en vente à :

DUNKERQUE, chez M. Neerman, libraire.
MALO, aux vendeurs de la plage.
BOULOGNE, chez M. Chiraux, libraire, à la Bibliothèque de la gare et à notre vendeur de la plage.
WIMEREUX, chez M. Calain, libraire, et à notre vendeur de la plage.

PLAGES BELGES

OSTENDE, chez Mme Daniels Dubar, libraire, 31, rue de la Chapelle; Mlle De Lannoy, 73, rue de la Chapelle; M. Pauwels, vendeur à la gare et à nos vendeurs de la plage.
WENDUYNE, chez M. Dechesne, libraire.
HEYST, au kiosque de la Presse catholique et à M. Danster, libraire.
LA PANNE, aux vendeurs de la plage; chez M. Jubé, Villa Mozart.
BLANKENBERCHE, aux vendeurs de la plage.

VOYAGES DE VACANCES

C'est une grosse erreur de croire que pour voyager utilement et agréablement, il faille voyager seul. Le touriste isolé voit rarement ce qu'il faut voir, surtout quand il s'agit de visiter entr'autres choses, des expositions.

Aussi ne saurions-nous trop recommander les caravanes que M. Moreux, professeur au Lycée de Douai, a organisées cette année pendant les vacances. Ces caravanes, dont l'itinéraire est jalonné par les expositions d'Amiens, de Paris, de Marseille et de Milan, traverseront et visiteront l'Auvergne, le Sud de la France, le Nord de l'Italie et le Dauphiné. Sans hâte, avec tout le confort indispensable pour rendre ces voyages agréables et reposants, les adhérents accompliront donc des excursions de luxe, dont ils rapporteront une foule d'idées générales et de faits précis.

Combien, rentrant chez eux en octobre, après des semaines d'absence, pourront en dire autant!

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

NOS MARCHÉS PUBLICS

Rien de plus curieux pour l'observateur attentif que nos marchés publics en plein air, surtout durant l'été qui constitue leur bonne saison, celle où les acheteurs, attirés par le beau temps, affluent de bon matin, en quête d'une occasion à faire.

Le marché aux légumes, qui s'ouvre le premier sur le carreau des Halles à une heure où la plupart d'entre nous sont encore endormis, a une vie très intense. Toute la nuit, c'est un défilé incessant de camions, de carrioles, d'équipages de tout genre amenant au marché des montagnes de légumes et de fruits, très vite enlevés des voitures et rangés en tas. Les trottoirs des Halles, rue Pierre-Motte, rue de la Halle et boulevard Gambetta, sont ainsi occupés dès minuit, quelquefois aussi dès la veille après-midi. On ne se figure pas, si l'on n'a pas assisté au moins une fois à ce marché matinal, l'énorme quantité de légumes qui est nécessaire à l'approvisionnement d'une grande ville.

Tout l'été, à partir de quatre heures, la clientèle arrive. Ce sont, d'abord, exclusivement, les marchands détaillants, les revendeurs, qui viennent acheter en gros, car le carreau est réservé à ce genre de vente et la police, tenant la main à ce que le règlement municipal soit observé sur ce point, protège la vente au détail qui se fait à l'intérieur des Halles. La clientèle particulière, du moins celle qui peut acheter par assez grosses quantités, fait son apparition un peu plus tard, entre cinq heures et demie et sept heures.

C'est à partir de ce moment que le marché est le plus animé. Les cris les plus divers annonçant les prix, la qualité et la fraîcheur de la marchandise se croisent et s'entrecroisent : « Demandez la belle pomme de terre, vingt sous les cinq kilos! On n'en mangera plus de vieilles! » — « Quatre sous les choux-fleurs, quatre sous les Saint-Omer bien blancs, et l'on choisit! ».

Plus loin, du côté du boulevard se tiennent les marchand de fruits et de primeurs. A cette époque, c'est par milliers qu'arrivent le samedi, qui est le jour du grand marché, les paniers de fraises, de cerises et de groseilles. Il y a là un bien joli spectacle, capable de tenter le peintre de natures mortes.

Et partout la vie circule abondamment. C'est une sorte de fièvre qui semble s'être emparée des marchands et des acheteurs tout à la fois. Ces premiers ayant hâte de vendre au plus vite leur stock, les autres craignant de laisser passer l'occasion. Inutile de marchander, c'est à prendre ou à laisser et l'on ne met pas de mitaines pour vous le dire!

Au marché aux fleurs, qui dure toute la matinée sur le rond-point de la Grande-Place, il y a beaucoup moins d'animation tout naturellement. Ici on ne se presse pas, on prend tout son temps pour choisir ou composer la gerbe ou le bouquet destiné à parer l'intérieur.

C'est une tout autre physionomie que nous présente le marché des étoffes, le marché proprement dit de la Grande-Place. On y vend bien d'autres choses que des tissus et la variété des marchandises y est infinie. C'est quatre fois par semaine, sous un enchevêtrement d'échoppes vite dressées, moins vite démontées, des amoncellements de lingerie, de dentelles, de toiles cirées, d'ustensiles de vaisselle, de poterie, etc., etc.

Pas moyen de mettre un pied dans les allées sans être interpellé de côté et d'autre par les marchandes, — ce sont presque toutes femmes, — qui vous débitent le sempiternel boniment. Ici le marchandage est autorisé et pratiqué sur une grande échelle.

Il y a encore « le marché au charbon » de la place de la Liberté, où l'on ne vend plus de charbon depuis longtemps. C'est une sorte de carreau du Temple où l'on peut s'habiller à bon compte avec les « démises » des autres. On y vient, surtout, pour faire des occasions, « trois quarts d'hasard », comme à la braderie.

N'oublions pas ceux qui vivent à côté de nos marchés : les charlatans et autres arracheurs de dents, venus dans de hautes voitures bariolées portant à l'impériale un orchestre bruyant; les camelots, marchands de pâte à rasoir, de bagues aimantées, de couteaux à éplucher les pommes de terre, de bonbons pour le rhume, de ballons, de petits moulins à vent, « joie des enfants, tranquillité des parents ». Ils obtiennent toujours beaucoup de succès.

Ce sont là des coins bien vivants et bien pittoresques de notre ville.

LA FRAUDE EN AUTOMOBILE

L'enquête. — A la recherche des chauffeurs contrebandiers.

Les détails très circonstanciés que nous avons publiés, hier et avant-hier, sur la curieuse et importante affaire de fraude en automobile, n'ont pas manqué de défrayer toutes les conversations.

Pendant toute la journée de vendredi, M. le capitaine des douanes Marlet a continué avec une louable activité son enquête qui a pour but la recherche des deux chauffeurs contrebandiers. On ne possède d'eux, il est vrai, qu'un signalement fort imprécis. En outre, il ne faut pas attacher beaucoup d'importance à la découverte, qui a été faite, rue d'Arcole, d'une plaque d'automobile tombée de la voiture. Les fraudeurs ont l'habitude d'user de fausses plaques destinées à dépister les recherches de la douane.

On sait, toutefois, que l'automobile chargée de tabac et de cigares venait de Tournai, car elle portait le poinçon de la douane belge de cette ville. Au surplus, les paquets de tabac étaient entourés de vignettes au nom d'un grand entrepreneur de fraude de Tournai, bien connu dans notre région, qui a déjà purgé une peine de cinq années de prison pour contrebande et, qui plus est, a été expulsé du territoire français.

Ce maître fraudeur pratique en grand la contrebande, notamment en automobile. Naturellement, il n'opère pas lui-même. Il introduit ainsi en France du tabac portant son nom qui est vendu dans les environs de Paris, où cette marque est très demandée, paraît-il. Le tabac, haché très fin, sert à faire des cigarettes qui sont vendues pour des cigarettes de Maryland.

On avait assuré que l'automobile saisie, mercredi soir, boulevard d'Halluin, était la même que celle qui fut capturée, l'an dernier, à Roncq par la douane. Il n'en est rien, les deux voitures sont complètement différentes.

Suites mortelles d'un accident de travail

Un jeune homme de vingt-et-un ans blessé par une plaque de tôle. — Complications inattendues. Mort après trois jours de souffrances.

Un accident de travail que nous avons relaté et qui, de prime abord, ne paraissait guère avoir de gravité, vient de causer la mort d'une jeune homme de vingt-et-un ans.

Lundi, vers trois heures de l'après-midi, M. Arthur Deleye, 21 ans, tôlier chez MM. Leroy-Bigot et Cie, mécaniciens-constructeurs, rue d'Epinal, était occupé à pratiquer des trous dans une plaque de tôle, à l'aide d'une machine à percer. Tout à coup, on ne sait au juste pour quelle cause, la plaque, sans doute mal assujettie, fut lancée violemment de gauche à droite. L'ouvrier, qui ne s'y attendait pas, ne put se garer à temps et reçut le choc dans le côté.

Ne ressentant d'abord qu'une faible douleur, il voulut continuer son travail, mais la chose ne lui fut guère possible : une demi-heure après, sentant le mal augmenter, il quittait l'atelier pour aller se faire soigner au domicile de ses parents situé juste en face. M. le docteur Lerat, mandé aussitôt, vint l'examiner et lui ordonna dix jours de repos, sans toutefois se prononcer exactement sur la gravité de la blessure qui n'était pas encore assez apparente.

M. Arthur Deleye, d'ailleurs, ne se croyait pas très malade; en effet, il voulut sortir un moment. Mal lui en prit; à l'entrée de la rue d'Isly, sentant ses forces l'abandonner, il se vit dans la nécessité de prendre une voiture pour se faire reconduire chez lui. C'est à partir de ce moment que son état s'aggrava. La nuit fut très mauvaise et le lendemain matin, M. le docteur Lerat mandé à nouveau, après une consultation avec un autre de ses collègues, ordonnait le transfert du jeune ouvrier à l'hôpital.

Jeudi, vers sept heures du soir, le blessé succombait aux suites d'une opération que les médecins avaient jugée nécessaire pour remédier à une déchirure du foie — provoquée par le choc violent de la plaque de tôle.

La mort de M. Deleye, qui était très estimé, a produit une grande émotion dans le quartier du Vean-d'Or. La douleur des malheureux parents dont le défunt était le fils aîné, fait peine à voir. Il leur reste quatre enfants. Ses funérailles auront lieu lundi matin en l'église Saint-Antoine de Padoue.

LE MARCHÉ DU 14 JUILLET. — La fête nationale ayant lieu cette année un samedi, les marchands ont été informés qu'ils ne pourront ce jour-là, s'installer sur la Grande-Place et sur la place de la Liberté.

Le marché qui devait se produire le samedi 14 juillet, aura lieu la veille, le vendredi 13 dudit mois.

SUCCES SCOLAIRE. — M. Maurice Drione, employé de commerce, vient de passer avec succès à Lille, les examens du brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Il suivait les cours de M. J. Gaillard, directeur de l'école de la rue Turgot.

EXAMENS D'OUVRIER D'ART. — M. Collette, fils de M. Collette, relieur, vient de passer, avec succès, les examens d'ouvrier d'art, en produisant un volume relié, style Renaissance.

LES FUNERAILLES DE M. HENRI FOSSIER, le vieux guetteur de la ville, décédé à l'Hôtel-Dieu, ont eu lieu, vendredi, à huit heures et demie du matin en l'église Notre-Dame. C'est du haut de la tour de cette église que, pendant de si longues années, il avait veillé sur notre repos.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, MM. Albert Fossier, secrétaire de police au commissariat du 5e arrondissement, et Louis Fossier, soldat au 134e régiment d'infanterie à Saint-Mihiel. Dans l'assistance nombreuse qui formait le convoi funèbre, avaient pris place des délégations de la police venues de chaque arrondissement; l'on remarquait la présence de M. Squivée, commissaire, Chattelet, sous-inspecteur, ainsi que celle de M. l'adjudant des pompiers Craye.

Nous présentons à M. Albert Fossier et à sa famille, l'expression de nos vives condoléances.

AU CERCLE HORTICOLE. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration du Cercle Horticole de Roubaix a décidé que le concours annuel des visites de jardins aurait lieu les 9 et 10 août. On est prié d'adresser les demandes à M. Louis Beaut, secrétaire général, rue de Beaumont, 21.

L'assemblée générale du Cercle Horticole du 8 juillet n'aura pas lieu. La prochaine réunion est fixée 12 août.

UN CHAUDRONNIER LILLOIS GRIEVEMENT BLESSE DANS UNE USINE. — Deux ouvriers de MM. Laurent et Wième, chaudronniers, rue de Maubeuge, 36, à Hellemmes, étaient occupés dans la matinée de vendredi, à [illegible] au générateur du tissage d'assemblement de MM. Félix Vanautryve et Cie, boulevard d'Armentières.

Après avoir démoli une partie de la maçonnerie, ils avaient démonté le devant du générateur et cherchaient, vers onze heures du matin, à le descendre jusqu'au sol, au moyen d'un palan. La lourde pièce, ne pesant pas moins de 600 kilos, était retenue par des chaînes que faisait manœuvrer l'un des ouvriers.

Le bloc de fonte n'était plus qu'à une quarantaine de centimètres du sol, lorsque l'un des anglés s'embarrassa dans diverses pièces formant le soubassement du générateur. Le second ouvrier, M. Adolphe Lesecq, 35 ans, rue de Bouffiers, 13, à Lille, se munit d'une barre de fer pour dégager le devant. Il avait placé par terre et sous la pièce, l'une des extrémités de la barre servant de levier tandis que de l'autre côté, au moyen des mains, il opérait la pression nécessaire.

Soudain, la pièce de fonte se dégagea, puis basculant de son côté, elle appuya de tout son poids sur la barre. L'extrémité de celle-ci était appuyée malheureusement sur la jambe gauche de l'ouvrier. Ce dernier ne put soutenir le poids et d'autre part gêné par les matériaux de démolition qui l'entouraient, il n'eut pas le temps de se garer. Il tomba à genoux, tandis que le levier, déchirant le pantalon, pénétrait profondément dans le mollet.

En voyant chanceler son compagnon, l'autre ouvrier, M. Emile Desmet, s'empressa de le relever. « Es-tu blessé? » lui demanda-t-il. — « Je ne pense pas! » répondit M. Lesecq, qui fit preuve de beaucoup de courage. Son camarade écarta alors le pantalon et s'aperçut que les chairs avaient été déchirées sur une longueur d'une douzaine de centimètres, mettant l'os à nu.

Le blessé fut immédiatement transporté par son compagnon à la pharmacie de l'usine, où M. le docteur Desbonnets vint appliquer un pansement sommaire. Il n'a relevé aucune fracture; l'on ne croit pas non plus que les tendons aient été rompus, mais la blessure est grave. Vers midi et demi, le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hôtel-Dieu. Il devra subir plusieurs mois de repos.

MARCHANDISES VOLÉES. — M. Poulin, qui tient un estaminet rue de Lannoy, 31, constatait, il y a quelques jours, que deux de ses locataires, Henri Gernez, 40 ans, tisserand, et Hermance Mahieu, 36 ans, éplucheuse, originaires, le premier de la Belgique, l'autre de Wattrelos, avaient quitté leur logement pendant la nuit. En visitant leur chambre, il trouva un sac empli de déchets divers de laine, coton, etc., provenant probablement de vols, et que les locataires avaient abandonné.

Le cabaretier s'est empressé de faire transporter, au poste de police du 3e arrondissement, le sac dont le contenu a été estimé environ 40 francs.

Jusqu'ici M. Squivée, commissaire, n'a reçu aucune plainte à ce sujet.

EN CASSANT DU BOIS. — Une ouvrière soigneuse, Mlle Hélène Desmet, 22 ans, demeurant rue Watt, cour Six, 30, était occupée à casser du bois, jeudi, vers neuf heures et demie du soir. La hâchette dont elle se servait, ayant rencontré un clou, glissa soudain et atteignit l'index et le médius de la main gauche qui furent assez sérieusement entamés. Il s'en est fallu de peu que la première phalange de l'index ait été tranchée.

La jeune fille a reçu immédiatement les soins de M. le docteur Desrousseaux qui a opéré divers points de suture.

CHEVAL EMBALLE. — Hier, vers dix heures du matin, un cheval attelé à une calandre de la Société Coopérative d'épiceries de la rue d'Italie, ayant brisé ses attaches, prit la fuite rue de l'Ouest. Peu de temps après et avant qu'aucun accident ne se fût produit, il a pu être arrêté rue du Fresnoy, par M. Emile Balcaen, 22 ans, domestique rue des Villas, au Blanc-Seau.

PIANOS, le plus grand choix, les meilleurs prix, Maison **SCREPEL,** 138 bis, Grande-Rue. 915-f

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — En montant une chaîne à un métier à tisser, M. Rémy Lemahieu, 27 ans, de Wormezelle, homme de peine chez M. Demarcq, rue des Longues-Haies, a eu le médius droit pris entre l'ensouple et l'appui. Quinze jours. Docteur Dispa. — Mlle Jeanne Détaille, 26 ans, empaqueuse chez MM. Fauvarque et Bruyant, s'est tordu le pied en conduisant un panier. Quinze jours. Docteur Dupré. — M. Louis Beack, 9, rue Meyerbeer, charretier chez M. Delannoy, voiturier, s'est fait de nombreuses contusions en tombant à la renverse. Quinze jours. Docteur Botruille.

DEMAIN, Place de la Gare, 8. Ouverture de la BRASSERIE DE LA CITADELLE, ALPH. AERTS-DUBUS, propriétaire. Restauration complète du Café. Consommations de tout premier choix : BIERE DE MAXEVILLE. La partie décorative a été exécutée par M. ALF. CAPART, peintre, rue de Lannoy, 288. 6059d

BAINS INTERDITS. — Contravention a été dressée au jeune Edouard Bohez, 10 ans, écolier, demeurant rue des Longues-Haies, rue Debieuvre, 5, qui se baignait dans le canal, quai de Wattrelos.

TENEZ VOS TOUTOUS EN LAISSE. — Quatre chiens ont été capturés par le service de la fourrière et trois procès-verbaux faits aux propriétaires.

LE TOURISME NOUS ENVAHIT ET BICYCLETTE, AUTOMOBILE, TOURISME NAUTIQUE, etc., se propagent depuis quinze ans d'une façon fabuleuse au profit de la tension et détente des muscles. Est-ce un bien pour l'espèce, certes oui, car la vie en plein air diminue l'alcoolisme, et en dévorant des kilomètres, on n'a soif que de réconfortants comme le « Dubonnet », le plus bienfaisant des vins toniques. (Communiqué). 6022d

CROIX

LA SOCIÉTÉ D'INSTRUCTION MILITAIRE *Les Pupilles et les Alpins* donnera sa grande fête annuelle dimanche prochain 1er juillet, à 5 heures précises. Les mouvements d'ensemble seront exécutés par les gymnastes des différentes sociétés qui figureront au programme; la Fanfare du Crêchet qui prêtera son gracieux concours marquera la cadence de ces mouvements.

Les leçons de boxe et de bâton, l'escrime à la baïonnette, les exercices de tiraillerie, les charge et assaut, seront magnifiquement et parfaitement rendus selon les ancienne et nouvelle théories militaires.

Si le temps prête son concours très avantageux, un nombreux public s'y rendra pour applaudir et encourager ces vaillants et dévoués jeunes gens.